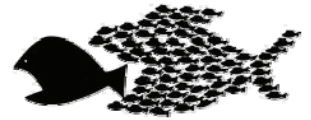




PROFESSION DE FOI  
ELECTION AU COMITE TECHNIQUE PARITAIRE  
de l'Université de Nice-Sophia Antipolis  
Second tour

**SCRUTIN du lundi 9 novembre 2009**



**Pourquoi un deuxième scrutin ?**

Lors du vote pour le Comité Technique Paritaire du 6 octobre dernier, nous n'avons pas obtenu le quorum. Les 50% de votants n'ont pas été atteints pour valider ces élections. Si les BIATOSS ont largement voté (62%), les enseignants (26 %), les contractuels (20 %) et les personnels EPST (27 %) ont peu participé à cette consultation. Nous devons donc nous exprimer une seconde fois. En espérant que nous soyons plus nombreux.

Au second tour, le quorum n'est pas obligatoire. Pour que le personnel soit mieux représenté, il est pourtant nécessaire que chacun de nous aille s'exprimer. Alors appelez à voter pour ces élections. Participez au débat.

**Un outil essentiel pour améliorer notre vie quotidienne.**

Certains se diront peut-être que cela ne sert à rien. Régulièrement, nous sommes appelés à voter à l'université et pourtant rien ne change dans le fonctionnement. Mais ces élections sont différentes. Le CTP est enfin l'instance qui rassemble tous les personnels au-delà de leur affectation et statut, pour qu'ils s'expriment sur leurs conditions de travail.

Etes-vous satisfaits de vos horaires ? de votre salaire ? de votre santé ?

**Pas de prise de décision sans consultation.**

Certes, le CTP est uniquement consultatif, mais pour toute décision importante – réorganisation des services, déménagements, etc. - la consultation est obligatoire. Au CA ensuite d'assumer les conséquences de ses choix s'il va à l'encontre des avis votés en CTP. Autrement dit, nous pouvons et devons nous exprimer, nous pouvons et devons débattre de nos conditions de travail afin de ne plus subir la surcharge, le stress, l'épuisement...

Le CTP permet au personnel de donner son point de vue, par la voix de ses représentants, sur tous les sujets qui touchent le salaire, les primes, l'avancement, la reconnaissance ... Jusqu'à présent, la CPE devait jouer ce rôle pour les BIATOSS. Mais cette instance peu démocratique joue d'avantage un rôle de co-gestionnaire et n'a pas agi pour l'intérêt collectif.

**Dans ce contexte la présence des élus CGT - FERC au Comité Technique Paritaire de l'UNS est plus qu'indispensable !**

**Le CTP est une instance FONDAMENTALE pour les personnels !**

Son rôle sera particulièrement important dans le contexte actuel où :

- Nos missions ne cessent d'évoluer et d'augmenter. L'ensemble des personnels est appelé à faire des efforts considérables dans un contexte où l'avenir de la Fonction Publique et le statut de fonctionnaire sont remis en cause par le gouvernement .
- Le CNRS est largement fragilisé ; l'avenir des Unités Mixtes de Recherche (UMR), statut de la plupart de nos laboratoires, est pour le moins incertain !
- L'emploi contractuel, déjà important, continuera d'augmenter en proportion chez les BIATOSS, mais aussi chez les enseignants, du fait du passage aux responsabilités élargies le 1<sup>er</sup> janvier 2010 .
- Notre université n'a pas été choisie par Le Plan Campus du Ministère, et Nice-Sophia Antipolis n'est « que » campus prometteur. Le projet ultralibéral du gouvernement visible également au travers de la LOLF et de la RGPP, modifie fortement le paysage universitaire et nos modes de travail. Le partenariat Public-Privé sera utilisé pour la majorité des financements, et l'externalisation de nombreux services continuera de s'accroître... La loi mobilité deviendra une réalité.

**Etes-vous satisfaits par ceux qui nous représentent aujourd'hui auprès de l'administration ?**

Notre jeune syndicat n'a qu'un seul élu aux Conseils et notre action contre la loi LRU, pour la défense du service public, témoigne de notre engagement à nous battre pour des avancées collectives .



**La CGT est la 1ère force syndicale interprofessionnelle  
Pour améliorer les conditions de vie et de travail  
Pour des élus COMBATIFS et à votre ÉCOUTE  
Pour le CTP, votez et faites voter CGT !**